



Syndicat National des Enseignants - [www.sne.lu](http://www.sne.lu)

BP 2437  
L-1024 Luxembourg

tél +352 48 11 18  
fax + 352 40 73 56

[www.sne.lu](http://www.sne.lu)  
[sne@education.lu](mailto:sne@education.lu)

siège : 11-13 , rue des Ardenes  
L- 1133 Luxembourg -Bonnevoie

Luxembourg, le 16 mai 2017

## Communiqué de presse

### Adaptations prévues pour l'organisation du stage dans l'enseignement fondamental

Le 15 mai, Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, a présenté les adaptations qu'il entend apporter au stage des instituteurs-stagiaires de l'enseignement fondamental à partir de l'année scolaire 2017-2018.

Vu les nombreuses difficultés qui se sont présentées en 2016-2017 lors de l'organisation de ce stage, le SNE-CGFP avait fait parvenir en mars 2017 au ministre de tutelle son cahier des charges reprenant ses principales revendications en la matière.

En général, le SNE/CGFP salue que les revendications du SNE/CGFP seront en grande partie satisfaites grâce aux adaptations projetées.

- Ainsi les deux premières semaines après la rentrée de même que les deux à trois dernières semaines à la fin de chaque trimestre seront libérées de cours à l'Ifen, permettant aux instituteurs-stagiaires de s'adonner exclusivement à leur tâche d'enseignement.
- Les formations à l'Ifen seront organisées de façon à réduire à une fois par semaine la présence des enseignants stagiaires à l'Ifen.
- Le volume des modules imposés sera réduit.
- Le nombre des modules au choix sera significativement augmenté afin d'agrandir l'offre de formations.
- Les modules seront proposés à plusieurs reprises afin de permettre à chaque stagiaire de suivre au cours de son stage la formation à laquelle il porte de l'intérêt.
- Des efforts seront déployés pour éviter une répétition des contenus déjà traités pendant la formation initiale.

- Une approche formative sera mise en place pour l'épreuve dans le domaine de la production écrite.
- Le portfolio sera réorganisé de manière à accorder davantage de libertés aux stagiaires quant à son contenu.
- Les stagiaires bénéficieront de plus de soutien lors de la conception et de la rédaction de leur mémoire qui se présente comme un projet personnel à mettre en place avec les élèves, présentant un intérêt certain pour la pratique journalistique.

Par contre, le SNE/CGFP voit d'un œil sceptique la possibilité de suivre une partie des formations avant la rentrée scolaire du 15 septembre.

Aux yeux du SNE/CGFP, l'idée que les enseignants stagiaires puissent formuler leur attente aux différentes formations est certes une bonne piste, mais cette approche semble difficilement réalisable dans la pratique.

De plus, le SNE/CGFP réitère sa revendication visant une meilleure concertation entre les différents acteurs impliqués dans le stage dans l'enseignement fondamental.

Finalement, le SNE/CGFP attendra avec impatience des détails sur les concepts de « lesson study », de « professional learning community » et de « mise en pratique libre » introduits dans le cadre des hospitations et des regroupements entre pairs.

Le Comité central du SNE/CGFP

BP 2437  
L-1024 Luxembourg

tél +352 48 11 18  
fax + 352 40 73 56

[www.sne.lu](http://www.sne.lu)  
[sne@education.lu](mailto:sne@education.lu)

siège : 11-13 , rue des Ardenes  
L- 1133 Luxembourg -Bonnevoie



Luxembourg, le 16 mai 2017